

# DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE  
SAINT - EUGÈNE  
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE  
75009 PARIS  
Tél. : 01 48 24 70 25  
[secretariat@saint-eugene.net](mailto:secretariat@saint-eugene.net)  
Youtube : itemissaest



DIMANCHE  
17 JANVIER 2021

INFORMATIONS  
PAROISSIALES

## Demeurons forts dans la Foi

Les temps sont durs et depuis le 1<sup>er</sup> confinement la démoralisation gagne du terrain dans toute la population : nous doutons de l'avenir, notre anxiété grandit. Les chrétiens ne sont pas épargnés par ce phénomène : notre Foi est ébranlée, elle est mise à l'épreuve. Nous faisons l'expérience de notre indigence, de notre pauvreté radicale. Ceci est permis par Dieu car toute épreuve est une occasion de purification qui doit, non pas nous abattre, mais, au contraire, dans un sursaut salutaire, nous faire revenir au Seigneur et nous faire grandir spirituellement. Tel est le Dessein de Dieu. Mais encore faut-il que nous en prenions conscience et que nous relevions le défi avec courage.

A cette fin, nous avons besoin de la Force et de la Lumière de l'Esprit-Saint. Tout Baptisé doit être confirmé. C'est à la fois un devoir et une nécessité pour assumer les exigences évangéliques de notre Baptême. Par le Sacrement de Confirmation, le chrétien est confirmé dans sa Foi, dans sa Charité et dans son Espérance et il peut affronter chrétiennement les épreuves de la vie. Si Jésus a voulu que parmi les 7 Sacrements, il y en ait un spécialement consacré à la réception de la plénitude de l'Esprit-Saint, c'est que cela est nécessaire pour toute vie chrétienne.

Afin de répondre à cette exigence, la paroisse organise chaque année au mois de juin la célébration de ce Sacrement et propose une préparation à partir du mois de janvier. Si nous ne sommes pas encore confirmés, il faut nous y inscrire car nous vivons dans une société qui n'est plus chrétienne et qui devient même de plus en plus hostile aux principes de l'Évangile. La remise en cause de la liberté de culte et de la clause de conscience et la dérive constante des lois dites bioéthiques, sans parler des errements d'une partie de l'Église dans le domaine de la Foi, obligent le chrétien à revêtir la Force de l'Esprit-Saint pour demeurer ferme dans son engagement baptismal.

A ce sujet, je voudrais vous signaler la marche pour la vie 2021 qui aura lieu ce dimanche 17 janvier à partir de 15h00 au Trocadéro. L'occasion nous est offerte de proclamer haut et fort nos convictions chrétiennes et notre désaccord à l'égard des lois en préparation qui vont encore aggraver le drame de l'avortement. Il faut nous mobiliser. En effet, « le 20 janvier arrivera au Sénat la proposition de loi Gaillot qui envisage d'étendre le délai légal pour avorter de 12 à 14 semaines et de supprimer la clause de conscience spécifique à l'IVG qui autorise tout le personnel médical à refuser de participer à un avortement. De plus, dans le projet de loi de bioéthique, dont la révision est initiée depuis 2018, a été adjoint à la sauvette cet été un nouvel amendement réclamant l'autorisation de pratiquer une Interruption Médicale de Grossesse (IMG) jusqu'à 9 mois de grossesse pour « détresse psychosociale » ».

Si cette loi est adoptée, ce qu'à Dieu ne plaise, alors un pas de plus dans la voie de la décadence sera franchi dans notre société qui accumule sur sa tête les charbons ardents de la colère du Seigneur. Aussi pour combattre cet abominable projet législatif, la Conférence des Évêques de France invite à quatre journées de prière et de jeûne, les vendredis 15, 22, 29 janvier et 5 février (voir les détails en dernière page de cette feuille paroissiale).

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

## **Ouverture de l'église durant la semaine**

Le dimanche :	7h45 - 20h00
Le lundi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le mardi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le mercredi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le jeudi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le vendredi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le samedi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00

### **CALENDRIER DES MESSES** **DU 17 JANVIER 2021 AU 24 JANVIER 2021**

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
<b>DIM 17</b>	9H45 : 2ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 2ÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE, 2ÈME CL. 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE
Lun 18	12h45 : Férie	7h30/19h00 : Férie, 4ème cl. ; Comm. sainte Prisque, Vierge et Mart., 4ème cl. ( sainte Prisque)
Mar 19	12h45 : Férie	7h30/19h00 : Férie, 4ème cl. ; Comm. saint Marius et ses compagnons, Mart. ; Comm. saint Canut, Mart. ; (Saint Marius et ses compagnons ; saint Canut)
Mer 20	12h45 : Férie ; saint Sébastien, Mart. ; Saint Fabien, Pape et Mart.	7h30/19h00 : Saint Fabien, Pape et Mart., et saint Sébastien, Mart., 3ème cl.
Jeu 21	12h45 : Sainte Agnès, Vierge et Mart.	7h30 : Sainte Agnès, Vierge et mart., 3ème cl. 15h00 : Messe de Requiem pour le repos de l'âme du Roi Louis XVI 19h00 : Messe de Requiem pour le repos de l'âme du Roi Louis XVI.
Ven 22	12h45 : Férie ; saint Vincent, Diacre et Mart.	7h30/19h00 : Saint Vincent et saint Anastase, Mart., 3ème cl.
Sam 23	(Férie ; la Sainte Vierge le samedi)	7h30/9h30 : Saint Raymond de Pegnafort, Conf., 3ème cl. ; Comm. sainte Emérentienne, Vierge et Mart.
<b>DIM 24</b>	9H45 : 3ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 3ÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE, 2ÈME CL. 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE

#### **CHAPELET**

Mardi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : Couronne angélique ou le chapelet de Saint Michel

Jeudi et vendredi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : chapelet paroissial

Dimanche à 16h45 : Chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie à la Chapelle de la Vierge

Premier samedi du mois : 10h15 : 15 minutes de méditation silencieuse suivie du chapelet

**PROCHAIN SAMEDI : Samedi 6 février 2021**

## ADORATION

Tous les jeudis soir après la messe de 19h00 : Heure Sainte de 20h00 à minuit.

Tous les vendredis soir après la messe de 19h00, adoration pour la France jusqu'à 21h00.

Premier Vendredi du mois : adoration nocturne, de 20h00 jusqu'à 9h15

**PROCHAIN 1<sup>er</sup> VENDREDI : 5 février**

## VIE PAROISSIALE

**APPEL aux bénévoles pour la Schola, le Service de messe, le Panier du curé (repas pour le curé et le vicaire s'adresser à Chantal de Blignières 06 84 51 14 27), ménage dans l'église... Voir brochure sur les Services et les Missions de la Paroisse, mail à [secretariat@saint-eugene.net](mailto:secretariat@saint-eugene.net). Site de la Paroisse : <https://saint-eugene.net/>**

### **Denier de l'Église**

Dans la partie piétonne de la rue Sainte-Cécile, l'église Saint-Eugène Sainte-Cécile marque la présence de la vie chrétienne du quartier du Faubourg Poissonnière. Par cette maison de Dieu, lieu de silence et de recueillement, nous souhaitons ouvrir toujours plus les portes pour les saintes messes, transmission de la foi, catéchisme, catéchuménat, processions, conférences, concerts spirituels, journées d'amitié en novembre. Le soutien aux plus démunis a pour cœur le Centre paroissial Bergère qui ouvre ses portes Aux Captifs la Libération tous les matins du lundi au vendredi. Il est également un lieu de rencontre avec l'Association Tibériade tous les après-midis pour les personnes fragilisées par une hospitalisation ou un traitement de longue durée, avec son mercredi ouvert à tous.

Nous ne recevons aucune subvention ni de l'État français ni du Saint-Siège, et comme la plupart d'entre nous, elle subit les effets des différentes crises dont le confinement du Covid19 avec ses conséquences matérielles. La générosité de tous est indispensable pour assurer notre témoignage et couvrir nos besoins d'entretien (traitement des prêtres, chauffage, lumières, fleurs...).

Cet été 2020, l'exemple de dépense pour le culte et la prière dans le respect de l'église a été manifesté par la réalisation d'un accueil confessionnal. En vue de permettre de recevoir et de renseigner, et d'entendre les confessions pour toutes personnes malentendantes ou à mobilité difficile, après deux années de démarches auprès de la direction des monuments historiques pour une parfaite conformité à la beauté de l'église classée, un artisan ébéniste a réalisé ce chef d'œuvre.

**Comment donner ?** - en ligne sur [www.jedonneaudenier.org/paris](http://www.jedonneaudenier.org/paris) en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».

- par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP ». Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour l'année 2020, les chèques seront datés au plus tard du 31 décembre 2020.

- par la borne installée au fond de l'église pour les cartes bancaires. Répondez à la question : souhaitez-vous un reçu fiscal ? Si oui, saisissez votre adresse email sur l'écran. Un mail de confirmation de votre don vous sera adressé, ainsi qu'un formulaire à compléter pour la délivrance de votre reçu fiscal.

Que Dieu bénisse votre générosité.

**Catéchisme pour les enfants** : Mardi de 17h00 à 18h30, accueil dès 16h30 avec possibilité de goûter pour les enfants. Paroisse Saint Eugène Sainte Cécile 4, rue du conservatoire 75009 Paris. Tél : 01 48 24 70 25. Retardataires bienvenus. Mardis 19 janvier, 26 janvier, 2 février, 9 février, 2 mars, 9 mars, 16 mars, 23 mars, 30 mars, 6 avril, 13 avril, 4 mai, 11 mai, 18 mai, 25 mai, 1<sup>er</sup> juin, 8 juin, 15 juin 2021

**Catéchisme pour adultes retransmis sur internet à 20h00** : mardi 19 janvier 2021, lundi 1<sup>er</sup> et mardi 16 février, mardis 2 et 16 et 30 mars, mardis 13 et 27 avril, mardis 11 et 25 mai, mardis 8 et 22 juin 2021. Retransmis en direct sur la chaîne Youtube itemissaest

**Cours de latin** : suspendu jusqu'à nouvel ordre.

**Confrérie Marie Corédemptrice** : **Récitation du chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie chaque dimanche à 16h45 retransmis sur internet** devant la chapelle de la sainte Vierge. Page sur le site de la Paroisse : [saint-eugene.net/confrerie-marie-coredeptrice/](http://saint-eugene.net/confrerie-marie-coredeptrice/)

□ **Le Sacrement de Confirmation** en forme extraordinaire sera conféré à la paroisse Saint-Eugène - Sainte Cécile le 13 juin prochain. Pour ceux qui désirent le recevoir une préparation est proposée. Elle aura lieu 2 fois par mois, le mercredi de 20H00 à 21h30 à la salle Sainte-Cécile, aux dates suivantes : les mercredis 20 janvier, 3 et 10 février, 3, 17 et 31 mars, 14 avril, 5 et 19 mai et 9 juin. Les cours seront enregistrés et pourront être envoyés aux personnes inscrites et ne pouvant y participer.  
Inscription au secrétariat ou lors des cours auprès de l'Abbé Gabriel Grodziski.

□ **Messe de Requiem pour le repos de l'âme du Roi Louis XVI et pour la France le jeudi 21 janvier :**  
- Messe solennelle à 15h00 avec assistance  
-Messe solennelle à 19h00 retransmise sur internet

## **Déroulé des 4 vendredis de jeûne et de prière**

Demandés par la Conférence des Evêques de France pour combattre les nouveaux projets de lois en matière bioéthiques.

### **VENDREDI 15 JANVIER 2021**

- Rendons grâce à Dieu le Père pour la beauté de la dignité humaine en chaque être humain, son enfant bien-aimé, quelle que soit la gravité de son péché.
- Supplions Dieu pour que nos yeux voient cette dignité chez les plus faibles qui ont à porter leur brancard, symbole de leur maladie, de leur handicap, de leur fragilité, de leur dépendance.
- Prions pour les hommes et les femmes engagés dans le soin et l'accompagnement.

### **VENDREDI 22 JANVIER 2021**

- Rendons grâce à Dieu le Créateur pour celles et ceux qui témoignent humblement de la beauté de sa créature humaine en l'accueillant et en l'accompagnant avec amour
- Supplions Dieu pour qu'il nous convertisse en nous prenant auprès de Lui, et nous donne le courage de vivre en accord avec notre foi grâce à laquelle nous voyons « l'image de Dieu » en tout être humain.
- Prions pour les hommes et les femmes qui expérimentent durement leurs fragilités et leurs limites.

### **VENDREDI 29 JANVIER 2021**

- Rendons grâce à Dieu pour le don de chaque vie humaine, parfois si fragilisée, dont la croissance est toujours pleine de promesses.
- Supplions Dieu pour que le règne de son amour nous rende créatifs afin que toute vie humaine soit accueillie et accompagnée, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.
- Prions pour les hommes et les femmes qui ignorent la dignité de leur humanité et qui succombent à la séduction des techniques.

### **VENDREDI 5 FEVRIER 2021**

- Rendons grâce à Dieu pour sa tendresse, Lui qui n'abandonne personne et se tient proche de ceux qui l'invoquent.
- Supplions Dieu pour qu'il nous délivre de l'individualisme, le « virus » dont nous avons besoin d'être purifiés afin que la fraternité soit consolidée.
- Prions pour que les hommes et les femmes engagés en politique ne cèdent pas aux sirènes du marché mais soient guidés par le souci du « bien commun ».

Temps de prière pour la vie, le 7 février à Reims

A l'issue de ces 4 vendredis, Mgr Eric de Moulins-Beaufort invite tous ceux qui le désirent à se joindre à une grande prière pour la vie le dimanche 7 février à 15h en la basilique Saint-Remi (Reims).